

Modérateur : Laurent Bonnard

## Colloque Parentalité & Détention

« Une nouvelle Recommandation du Conseil de l'Europe : quels effets sur nos pratiques ? ».

Le mardi 19 mars 2019 de 9h15 à 16h45  
Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
Avenue de la Paix 17  
1202 Genève

Les inscriptions sont ouvertes sur [www.repr.ch/Colloque](http://www.repr.ch/Colloque)

En Europe, d'après les estimations basées sur le nombre de détenus, quelque 2,1 millions d'enfants ont un parent en prison. Cette situation peut entraîner un traumatisme, une stigmatisation, des angoisses, une privation de soins parentaux et une perte de moyens financiers qui risquent de nuire au bien-être, au développement personnel, voire à la vie de ces enfants.

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté une [Recommandation](#) qui rappelle que les enfants de détenus ont les mêmes droits que les autres enfants, y compris celui d'avoir des contacts réguliers avec leurs parents, sauf si cela est jugé contraire à leur intérêt supérieur.

Le maintien de relations entre l'enfant et les parents peut avoir une incidence positive sur l'enfant mais aussi sur le parent détenu, sur le personnel et l'environnement pénitentiaires. En améliorant la préparation du détenu à sa libération et à sa réinsertion, cela peut également protéger la société dans son ensemble, souligne le Comité des Ministres.

Comment ces nouvelles recommandations peuvent-elles être intégrées à nos pratiques en Suisse ? Quels sont les freins et les moteurs pour le changement ?

- **Viviane Schekter**, Directrice de la Fondation REPR, Vice-Présidente de la COPE, Lausanne
- **Nathalie Boissou**, Membre du Conseil de Coopération Pénologique du Conseil de l'Europe (PC-CP), Directrice des services pénitentiaires en France
- **Philippe Bertschy**, Directeur Général, Office Cantonal de la Détention, Genève
- **Pascal Roman**, Professeur de Psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse  
Responsable de la Consultation de l'enfant et de l'adolescent,
- **Sarah Sanfilippo et Olivia Varone**, Université de Lausanne
- **Magali Bonvin**, Procureure Spécialiste, Ministère Public de l'Etat de Vaud
- **André Kuhn**, Professeur Droit Pénal, Université de Neuchâtel
- **Patricia RODRIGUES**, Psychologue et **Philipp MÜLLER**, Assistant Social, Service Treff-Punkt, Luxembourg

Lors de cette conférence, vous aurez l'occasion durant la pause de midi de visiter l'exposition du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge « Prison ».



<https://www.redcrossmuseum.ch/expo-temporaire/en-prison/>

## Programme

### Parentalité & Détention

#### De nouvelles recommandations, mais quelles nouvelles pratiques ?

Journée modérée par Laurent Bonnard

- 09H15 Viviane Schekter**  
*Accueil et Mot de Bienvenue*
- 09H30 Nathalie Boissou**  
*« La Recommandation du Conseil de l'Europe du 04 Avril 2018 : Contexte et Perspectives »*
- 10H00** Questions
- 10H15** Pause-Café
- 10H45 Philippe Bertschy**  
*« De la pratique à la recommandation ou de la recommandation à la pratique »*
- 11H15** Questions
- 11H30 Pascal Roman, Sarah Sanfilippo et Olivia Varone**  
*« L'accueil des préoccupations parentales en lien avec la détention par les bénévoles de REPR – Une étude exploratoire »*
- 12H00** Questions
- 12H30 Repas et Visite de l'exposition « Prison »**
- 14H00 Viviane Schekter**  
*« La voix des enfants »*
- 14H15 Magali Bonvin**  
*« Les besoins de l'instruction et les besoins du détenu : où placer le curseur ? »*
- 14H45** Questions
- 15H00 André Kuhn**  
*« Que devrait-on modifier dans le Code pénal pour correspondre aux exigences de la nouvelle Recommandation »*
- 15H30** Questions
- 15H45 Patricia Rodrigues et Philipp Müller**  
*« Les visites accompagnées en prison avec des enfants en bas âge : « mam Petzi op Visite »*
- 16H15** Questions
- 16H30 Conclusion**
- 16H45 Fin de la journée**

## Informations pratiques

### Tarif

Cette journée est ouverte à tous les professionnels et aux personnes intéressées, au tarif de CHF 175.- pour la journée (prix étudiant CHF 40.- sur justificatif) ; repas de midi et visite de l'expo compris.

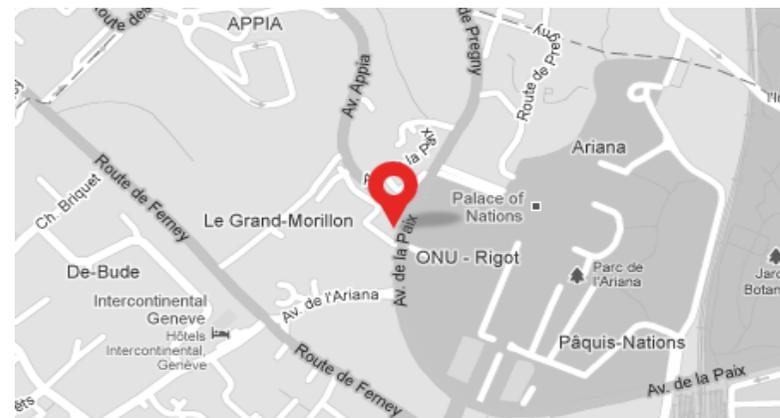
### Inscription

Le bulletin d'inscription est disponible sur notre site [www.repr.ch/colloque](http://www.repr.ch/colloque) (places limitées).

### Accès

Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge  
Avenue de la Paix 17  
1202 Genève

- Par la ville : direction Palais des Nations (ONU)
- Par l'autoroute A1 : sortie Grand-Saconnex, direction Genève
- Depuis la gare Cornavin : bus n°8, direction OMS ou Appia, arrêt Appia
- Depuis l'aéroport : bus n°28, direction Jardin Botanique, arrêt Appia
- Stationnement : zone bleue aux abords immédiats du musée



<https://goo.gl/maps/tXKssXrQrEv>